

« L'investissement étranger est essentiel pour la prospérité économique du Canada, » a déclaré M. Crosbie. « Dans son Accord de libre-échange avec les États-Unis et dans les Négociations commerciales multilatérales, le Canada a démontré qu'il faisait bon accueil à l'investissement selon des règles claires et spécifiques. Cette position a été renforcée par l'élargissement de notre engagement envers le Code de l'OCDE. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874